Bulletin d'informations et de communication de la commune de Saint Clar de Rivière
Directeur de la publication : Etienne GASQUET. Conception, réalisation, photos : Andrée CARDONA, Annie SUD.

SAINT CLAR INFOS



Sommaire :

- **Le mot du Maire**
- **Animations, cérémonies et festivités à St Clar**
- **SIAS**
- **SCOT**
- **Sécurité routière**
- **Infos CAM**
- **Environnement**
- **Travaux**
- **Etat civil**

RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE INTERNET MAIRIE
http://saintclarderiviere.fr/

Le mot du Maire : Nous voilà à mi-mandat, nous pouvons donc faire le point sur les engagements pris en mars 2008.

- En matière d'assainissement, la station prévue 2000 Equivalent Habitant, modulable à 4000 EH fonctionne depuis le mois de mai 2010.
- Les réseaux du chemin de la gare et le secteur du Castéras sont terminés.
- Les deux tranches d'urbanisation, l'église, le parvis, la place devant la salle des fêtes, une grande partie des trottoirs avec l'enfouissement des réseaux et du pluvial sont achevés.
- En matière de voierie le chemin du Pré St Jean, de Cambernard et le Carrelot, encore en terre, ont été goudronnés à la grande joie des riverains.
- La mise en place d'un préau côté maternelle, la rénovation et l'agrandissement de la mairie.
- Deux hectares boisés ont été achetés pour le parcours santé.

Lorsque nous faisons le compte des travaux réalisés de mars 2008 à mars 2011, l'investissement est d'environ 3,5 millions d'euros.

Tout cela sans emprunt et sans augmentation d'impôt.

Pour en parler plus en détail, vous êtes invités à la **réunion publique le 25 mars à 20h30 salle des fêtes Claude NOUGARO**.

RENTREE DES CLASSES 02/09/2010

Comme chaque année, la rentrée s'est déroulée dans une ambiance « mi-joie, mi-larme » pour nos 149 élèves répartis en 6 classes.



ECOLE MATERNELLE **50 élèves 2 classes**

Petite section	19 élèves
Moyenne section	17 élèves
Grande section	14 élèves

ECOLE ELEMENTAIRE **99 élèves 4 classes**

CP	21 élèves
CE1	25 élèves
CE2 et CM1	26 élèves
CM1 et CM2	27 élèves







FETE LOCALE 17, 18 et 19 SEPTEMBRE

Comme le veut la tradition, Mr le maire Etienne Gasquet a remis les clés du village à Christophe Rey, président du comité des fêtes vendredi soir.
La menace météo étant restée aux portes de Saint-Clar, les festivités ont pu se dérouler dans la plus grande convivialité comme l'aiment les Saint-Clarais venus honorer ce rendez-vous annuel.
Il y en a eu pour tout le monde, musique, jeux, manèges, maquillage pour enfants, gastronomie et autres... La rentrée était bien là mais ce week-end à Saint-Clar, il y avait encore un petit air de vacances.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

S'EST DEROULE AVEC SUCCES LE SAMEDI 18/09/2010

2 octobre 2010 - les **PRODUCTEURS du SAVES** ont fêté leur 11ème anniversaire.
Sur la place du village, après l'apéritif, ils nous ont servi charcuterie et d'excellentes grillades très appréciées par tous. Nous avons pu également déguster olives et fromage de l'épicerie« SANDRINE et FLO » servis avec le bon pain de la « RIVIERE DES PAINS ». Merci à tous pour ce moment très chaleureux.









LOCAL AUX ECOLES

L'association des parents d'élèves a pu installer tout son matériel et ses fournitures dans le nouveau local construit du côté de la maternelle par les employés communaux . Cette construction agrémentée de bois s'intègre parfaitement dans le groupe scolaire.

TRAVAUX en régie
(exécutés par le personnel communal)

La construction du **CLUB HOUSE** au terrain de Rugby se poursuit.
Les travaux ralentis par le froid de l'hiver viennent de reprendre. Nous espérons pour cet été, l'achèvement du chantier.







RESTAURATION du pont sur le Sagayot vers le chemin de la rivière**.**

RENOVATION DU MUR DU CIMETIERE
Travaux en cours



PLANTATIONS

Autour de la vierge et en face du cimetière, des jolis oliviers ont été plantés.





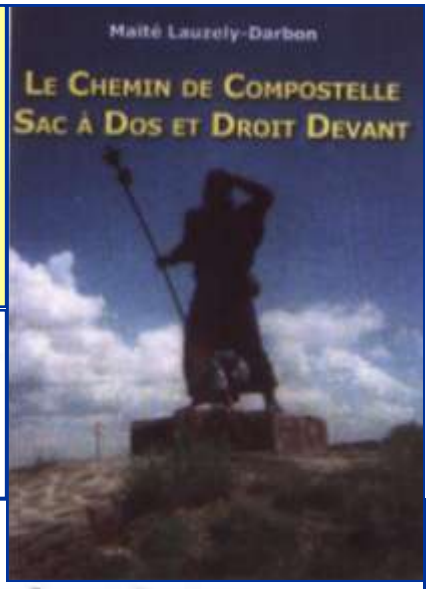


PARCOURS SANTE

Peu à peu le parcours santé se dessine. Après le déboisage et l'élargissement du chemin des Candélès, une allée bordée de frênes a été créée entre le Sagayot et le petit bois à gauche en montant vers Castelcaillou.



Après « Pars et cours vite » et « Tu me plais » **Maïté Lauzely-Darbon** nous présente son troisième ouvrage « Le Chemin de Compostelle, sac à dos et droit devant ».
Pourquoi aller à Saint-Jacques-de-Compostelle ?
Cette route légendaire, empruntée depuis le Moyen-Âge, intriguera toujours.
Cache-t-elle des secrets mystérieux ? Procure-t-elle des forces ?
Des émotions extraordinaires ?
Les humains sont-ils des êtres jamais tout à fait satisfaits de leur sort ?
S'imaginent-ils obtenir sur le chemin l'hypothétique réalisation de tous leurs vœux ?
Quoiqu'il en soit, personne ne va à Compostelle tout à fait par hasard ...



CONCOURS LITTERAIRE DU CIELA 2010

PALMARES

SECTION 5 : OUVRAGES DIVERS :

1er Prix : Christine Clairmont (Pamiers – 09) pour son roman « Source d'encre »
2ème Prix : Nicole Babin (Pécy – 77) pour son roman « Par les yeux et par le coeur »
3ème Prix : Marie-Thérèse Darbon (St. Clar-de-Rivière – 31) pour son roman «Pars et cours vite »







Depuis le 16 Novembre 2010, un **nouveau commerce** s'est installé sur St Clar de Rivière.
Sandrine vous propose des vêtements, jouets, bijoux fantaisie… pour les **enfants de 1 à 14 ans.**
Venez découvrir cet espace bien achalandé et très agréable face à la mairie .

Ma très chère collègue-infirmière, **Béatrice BOULGAKOFF**, nous a quitté l'été 2010, suite à une grave maladie. Sans elle, je continue notre longue et belle aventure professionnelle en assurant les soins infirmiers du cabinet médical du 6E Grand Place 31600 Saint Clar de Rivière.
Mlle ASSI Judith, infirmière remplaçante, m'aide dans cet engagement.

Madame Christine BONNEVIE, Infirmière Tél : 06 19 46 58 18

ETAT CIVIL

NAISSANCES

01/05/2010 - Tristan DASSENOY
31/08/2010 - Chloé FAURE
07/09/2010 - Maysha DANTAS GOMEZ
12/10/2010 - Charly BORGRAEVE
22/10/2010 - Victoria DEFALQUE
25/12/2010 - Nathan SCHLUK
19/01/2011 - Lily ESTEBAN
29/01/2011 - Leyna DEWYNTER - DE ALMEIDA PAIS
09/02/2011 - Mohamed IKRAM

MARIAGE

28/08/2010 - Camille LAMARQUE et Sébastien COMMANAY
28/08/2010 - Yaney RODRIGUEZ et Karl RIELLAND .
25/09/2010 - Chantal CRISTANTE et Johann THOMAS .

DATES A RETENIR
25 mars à 20h30 REUNION PUBLIQUE à la salle des fêtes
20 et 27 mars élections cantonales
14 juillet traversée de St Clar par le TOUR de FRANCE

Ils nous ont quittes
19/10/2010 - Daniel SEMPE
06/01/2011 - Marthe BRARDO



Cette année, c'est sur une magnifique esplanade que nous avons célébré la commémoration du **11 novembre**, en présence de nombreux St Clarais. Le soleil était présent et nous avons même pu prendre le verre de l'amitié à l'extérieur.

LE TELETHON 3,4 et 5 décembre 2010

Cette année encore les Saints Clarais se sont mobilisés et grâce à leurs multiples actions, un chèque de **4175€** a été remis à l'AFM par Annie SUD l'organisatrice de cette manifestation et Andrée CARDONA trésorière. Un grand **MERCI** à tous les commerçants, producteurs , associations du village , mais aussi de Cambernard, Labastidette, Lamasquère, St Lys ... Au personnel communal, à Etienne, Geneviève, René ... La liste est longue et sûrement incomplète. Nous ne citerons qu'une action : les enfants du CLAE des écoles du village ont fabriqué et vendu des objets (**200€ pour l'AFM)**

BRAVO et MERCI à TOUS.

ACCUEIL DES NOUVEAUX

Samedi 15 janvier, nous avons accueilli les nouveaux arrivants. Ils étaient nombreux cette année et c'est dans une bonne ambiance que les conversations se sont engagées. Ils ont pu faire connaissance avec les responsables des Associations du village qui ont présenté toutes les activités et manifestations qui se déroulent sur notre village.

REPAS DU 3ème AGE

Dimanche 16 janvier s'est déroulé, comme chaque année, le repas des aînés et du personnel communal, en toute convivialité. Ensuite embarquement sur un bateau pirate où les acteurs du foyer rural de Cambernard nous ont régalés pendant plus d'une heure.





Le SIAS annonce une année riche en réalisations

Les agents du SIAS, Syndicat Intercommunal d'Action Sociale, se sont rassemblés mardi à la salle des fêtes de Seysses pour écouter les vœux de Mme NOVAU, la présidente, accompagnés de la traditionnelle galette.

Tout en émettant une légère inquiétude concernant la réforme de la dépendance attendue à l'automne 2011, la présidente a dressé un bilan optimiste du syndicat d'aide à domicile qui constate une hausse des heures d'intervention et développe en parallèle son réseau avec les services sociaux.

Malgré le parfum alléchant des fouaces, les esprits étaient aussi tournés vers la construction du nouveau siège social, route d'Ox, avec un emménagement prévu cet été.



SIAS
Syndicat Intercommunal d'Action Sociale
8, rue du Général de Gaulle
31600 SEYSSES
Tél: 05 61 56 18 00
Fax : 05 61 56 78 40
Email : contact@sias-services.fr
www.sias-services.fr

Le SIAS, Syndicat Intercommunal d'Action Sociale est une collectivité territoriale créée en 1981 qui regroupe 20 communes : Beaumont sur Lèze, Eaunes, Frouzins, Labarthe sur Lèze, Labastidette, Lagardelle sur Lèze, Lamasquère, Lavernose Lacaze, Le Fauga, Le Lherm, Pins Justaret, Roques sur Garonne, Roquettes, Saint Clar de Rivière, Saint Hilaire, Saubens, Seysses, Villate, Villeneuve Tolosane.

Il a pour vocation la mise en place de services permettant le maintien à domicile des personnes âgées, et/ou handicapées, ou en sortie d'hospitalisation, ou en maladie ponctuelle invalidante. Plus de 115 personnes interviennent au quotidien auprès de 600 bénéficiaires pour assurer des services d'aide à domicile, de petit dépannage et de portage de repas.

De nouveaux axes de développement : le SIAS travaille sur plusieurs projets pour améliorer le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapés et devenir un guichet unique . Le transport à la demande individualisé ou un service de soins infirmiers à domicile sont des dossiers à l'étude.



UTAMS (Unité Territoriale d'Action Médico Sociale)

23 utams sur le territoire de la Haute-Garonne.

Celles-ci sont des antennes du Conseil Général et permettent un accueil de proximité.

Les professionnels présents dans ces UTAMS (des secrétaires médico-sociale, des assistantes sociales, des éducateurs et assistants sociaux, des psychologues, des médecins Petite enfance, des puéricultrices, des médecins des actions sanitaires, des infirmiers) sont là pour vous suivre dans vos démarches et vous aider à trouver la meilleure solution possible à votre situation.

UTAMS de MURET tél: 05.62.11.62.40
44 avenue Jacques Douzans 31600 Muret

Une Ambition Commune

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MURETAIN

BORNES TEXTILES : une 2ème vie pour les vêtements!

Désormais **19 BORNES TEXTILES** sont mises en place sur la Communauté d'Agglomération du Muretain.
A St Clar, elles sont placées à côté du récup'verre.
Chaque semaine, ou selon le remplissage de la borne, l'association «Le Relais» (entreprise de l'économie solidaire, pour la récupération des textiles) prend en charge les textiles déposés dans les bornes.

Une fois collectés, les textiles sont triés, réemployés à 40% et recyclés à 60% et dans tous les cas valorisés à plus de 85% (fabrication de matériaux d'isolation).

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la **CAM au 05.34.46.30.50**





DECHETTERIE

Pour des raisons de sécurité et de rapidité, la CAM va installer une barrière automatique à l'entrée de la déchetterie de Muret. L'autorisation d'accès se fera par reconnaissance des véhicules après lecture des plaques d'immatriculation. Ce nouveau système remplacera le principe d'accès par vignette. Toute modification d'enregistrement consécutive à un changement de véhicule devra se faire par téléphone auprès de la CAM.
Vous devez procéder à un enregistrement et compléter le formulaire sur www.agglo-muretain.fr ou disponible en mairie.

<u>En 2011, les encombrants passeront sur la commune</u> :
Mercredi 16 mars, Mercredi 8 juin,
Mercredi 7 septembre et Mercredi 23 novembre
Nous vous rappelons que les objets pouvant être transportés dans une voiture ne sont pas considérés comme encombrants et donc ne seront pas ramassés.



ECOLOGIE CITOYENNE

Pour ceux qui possèdent un **composteur**, un petit rappel. Cela permet la transformation de déchets en un produit comparable à l'humus. Très important, cela réduit les ordures ménagères (en théorie 60 kg/an par habitant) et chacun peut avoir son propre « engrais naturel ».

Que peut-on composter ?

- Épluchures, marc de café
- Restes de repas
- Déchets végétaux (tonte, feuilles mortes...)
- Mouchoirs en papier,
- Sciures et cendres de bois non traité en petite quantité

Eviter les restes de viande, noyaux, lierre, thuya, litière pour animaux, coquillage, excréments. Vérifier l'humidité, si besoin arroser, brasser pour aérer avec une fourche au printemps et en été. Après l'hiver, au réveil de la nature, votre compost sera mûr et pourra être incorporé à la terre.



<u>Les sacs jaunes</u> : (ramassage mercredi matin) N'y mettre absolument que :

- Les boites métalliques (conserve, boisson, barquette alu)
- Papiers et journaux, cartons et briques alimentaires,
- Bouteilles en plastique vides (eau, jus de fruits, soda, lessive, adoucissant, shampoing, gel douche…)

<u>ET SURTOUT PAS</u> les emballages plastiques qui entourent les packs d'eau ou certains journaux…
Sinon la collecte entière est perdue.



EGLISE et URBANISATION

Voilà la rénovation extérieure de notre église enfin terminée, ainsi que les travaux d'urbanisation, d'éclairage … Création de l'esplanade devant l'église et autour du monument aux morts.





ASSAINISSEMENT

Une passerelle a été construite sur le SAGAYOT pour le passage de l'assainissement. Les maisons situées au chemin de Baradas peuvent ainsi se raccorder au réseau. Cette passerelle fera également la relation avec le parcours santé.



CADRE DE VIE

- Des bornes « verre et textile » sont à votre disposition devant les ateliers municipaux.
Aucun autre encombrant ou déchet ne doit être déposé à cet endroit, (plusieurs déchetteries sont à votre disposition, renseignement en mairie).
- Nous avons constaté à plusieurs reprises des décharges sauvages de gravats et de déchets divers.
- Nous vous rappelons que **les poubelles doivent être impérativement rentrées après le passage du camion** (ramassage lundi et jeudi matin), (poche jaune ramassage mercredi matin).
- Propriétaires de chiens : un chien errant ou fugueur est un chien en danger, mais c'est également un danger pour les autres, en cas d'accident votre responsabilité peut être recherchée

DEGRADATIONS



Après la destruction des arbres sur l'aire de jeux et sur le chemin qui mène à l' école, ce sont maintenant tous les tuteurs neufs des arbres qui ont disparus.

SCOT
Participons tous à la construction de notre territoire...

SCOT

Aujourd'hui ce sont 117 communes regroupées au sein du **SMEAT** (Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine) qui travaillent ensemble pour élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (**SCOT**) de la grande agglomération toulousaine.
Le projet du SCOT de la grande agglomération toulousaine a été arrêté par le comité syndical du SMEAT le 9 juillet 2010 et a fait l'objet d'une enquête publique qui a eu lieu entre le 15 décembre et le 4 février 2011.

Le SCOT c'est quoi ?

C'est un document d'urbanisme qui fixe les principes fondamentaux de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbanisées, afin de préserver un équilibre entre zones urbanisées et espaces naturels ou agricoles. Instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000, il coordonne, dans une logique de développement durable, les différentes politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de transport ou encore d'environnement. Ce document fixe et donne de grandes orientations d'aménagement, des lignes directives et constitue ainsi un cadre de référence.
Susceptible d'évoluer dans le temps, le SCOT doit également faire l'objet d'un suivi régulier et être réexaminé au bout de 6 ans.
Ces grandes orientations seront traduites dans chaque commune dans le Plan Local d'Urbanisme (**PLU)** qui remplace dorénavant le POS (Plan d'Occupation des Sols) , les PLU devant être compatibles avec les orientations du SCOT.

Son élaboration

Le SCOT a fait l'objet d'une réflexion élargie depuis 2003. Les éléments de diagnostic et d'orientation issus de cette réflexion sont présentés dans le SCOT qui comporte trois parties:
Le rapport de présentation qui établit un diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et évalue les besoins du territoire à l'horizon 2030.
Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui expose les grands choix stratégiques retenus.
Le document d'orientations générales qui rassemble les prescriptions opposables et recommandations permettant la mise en œuvre des objectifs annoncés dans le PADD.

Un SCOT Pour quoi faire ?

Il faut demain pouvoir accueillir dans de bonnes conditions 300 000 nouveaux habitants (horizon 2030), tout en préservant la qualité de vie de notre territoire. Le SCOT répond donc aux questions suivantes :
Où accueillir la population et les emplois ?
Comment mieux maîtriser l'étalement urbain ?
Comment favoriser les transports en commun et réduire la part de l'automobile ?
Comment préserver notre qualité de vie ?
Des logements pour tous : habitat collectif ou individuel ?
Comment maintenir l'attractivité de la métropole ?

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES



Pendant les périodes de vacances, un dispositif particulier de surveillance est mis en place par la gendarmerie.
Remplissez la fiche « opération tranquillité vacances » et retournez-la à la gendarmerie dont vous dépendez.
Saint Clar de Rivière est sur le territoire de la gendarmerie de Seysses.
Des patrouilles de surveillance seront effectuées de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader toute personne malveillante.
Renseignez-vous auprès de la mairie.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
MAIRIE DE SAINT CLAR DE RIVIERE

La sécurité routière dans notre village

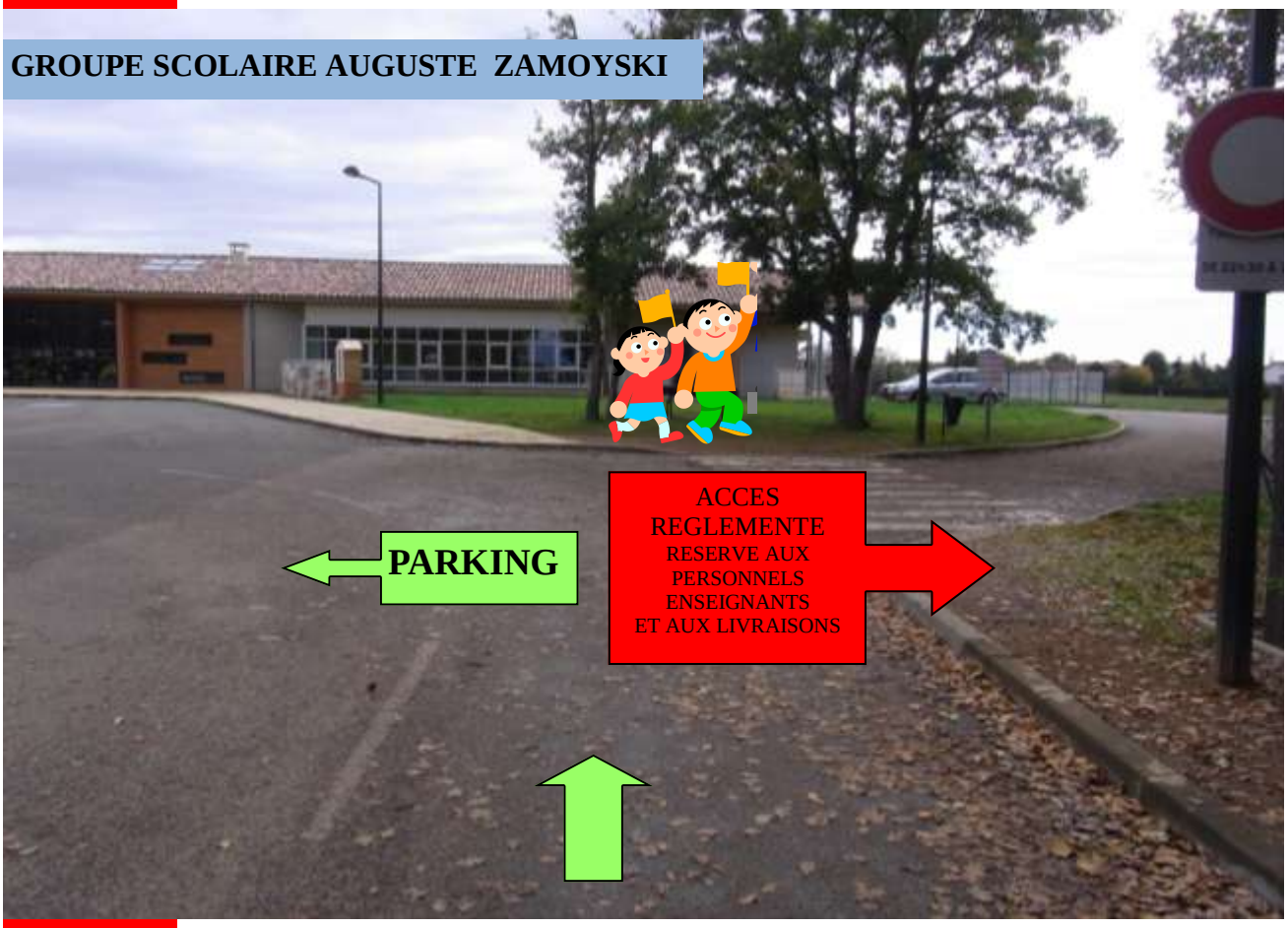
Les accidents de la route ne sont pas dus à la fatalité, mais aux mauvais comportements de certains conducteurs qui bafouent les règles les plus élémentaires du code de la route.



- **A L'INCIVILITE**
- **AUX EXCES DE VITESSE près des écoles mais aussi sur tout le village.**
- **AUX STATIONNEMENTS dangereux près des écoles.**
- **AUX NON RESPECT DES PRIORITES à droite...**

La municipalité de Saint Clar de Rivière rappelle à tous les conducteurs que le risque est permanent si les stops sont « brûlés », si nous ne respectons pas la limitation de vitesse, la signalisation, les piétons, les cyclistes…

NOUS NOUS EXPOSONS A VIVRE LE PIRE ET L'IRREVERSIBLE



TOUS ENSEMBLE PROTEGEONS NOS ENFANTS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MURETAIN

Semaine de l'emploi et de la formation
Espace Gravette à Saint Lys
Les 16-17 et 18 mars 2011

La Communauté d'Agglomération du Muretain organise pour la deuxième année consécutive, la « Semaine de l'Emploi et de la Formation » en partenariat avec la commune de Saint Lys.
Cette semaine aura lieu sur trois jours à la salle de la Gravette à St Lys.
Chaque jour, plus de 40 stands seront présents sur le site, accueillant de nombreux exposants autour de la thématique de la journée.
Entrée libre et gratuite.



Mercredi 16 mars 2011 de 10h à 18h
JOURNEE JOBS SAISONNIERS
Cette journée proposera des jobs saisonniers en partenariat avec le CRIJ et le PIJ de Saint Lys. L'occasion pour les jeunes de trouver des pistes pour obtenir un futur emploi saisonnier ou directement décrocher un job d'été.

Jeudi 17 mars 2011 de 9h à 17h
JOURNEE DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE
Journée placée sous le signe de la découverte des métiers et de la formation en partenariat avec la MCEF Portet-Muretain. La manifestation accueillera en priorité les élèves des classes de 3ème et lycée afin de leur présenter les différents métiers et les filières d'orientation à suivre.
Près de 40 exposants seront présents pour faire découvrir leur savoir-faire.
Des offres d'apprentissage et des ateliers sur ce thème seront proposés.

Vendredi 18 mars 2011 de 9h à 16h
JOURNEE DE L'EMPLOI
Cette journée est ouverte à tous. L'objectif est de mettre en contact les recruteurs du Muretain et les demandeurs d'emploi. Pour trouver un emploi, créer son entreprise, près de cinquante chefs d'entreprises seront présents pour vous recevoir, vous orienter, etc...



Alcool, le péril jeune!

Expérimentation de plus en plus précoce, augmentation de la consommation régulière, banalisation de l'ivresse.
Chaque année, les jeunes paient un lourd tribut à l'alcool.

Le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité de prévention de la Délinquance) lance, une grande opération de communication rappelant **l'interdiction de vendre de l'alcool aux mineurs.**
Tout au long de l'année, cette organisation de réflexion entre élus et professionnels du secteur social, mène de nombreuses actions de sensibilisation vers les jeunes. Parmi elles, figurent notamment des conférences débats, des sensibilisations dans les classes, et différentes séances d'échanges dans les collèges et lycées sur le thème de la sécurité routière, les conduites addictives (tabac, alcool, drogue), etc...

Extrait du code de la Santé Publique : Il est interdit de vendre de l'alcool à des mineurs de moins de 18 ans. La personne qui délivre la boisson peut exiger du client une preuve de sa majorité, notamment par la production d'une pièce d'identité. Le non respect de ces dispositions législatives expose les contrevenants à des peines d'emprisonnement et d'amendes. La vente à des mineurs de boissons alcooliques est punie de 7 500 € d'amende. L'offre de ces boissons à titre gratuit à des mineurs, dans les débits de boissons et tous commerces ou lieux publics, est punie de la même peine. Articles L3342-1, L3342-3, L3353-3 à L3353-6.